# DÉCHÈTERIE D'ORGÈRES-EN-BEAUCE (28)

• SIRTOM de la Région d'Artenay •

## ZI d'Orgères-en-Beauce 28140 ORGÈRE-EN-BEAUCE

① 02 38 91 58 95

Localisation sur carte



#### **▶ HORAIRES D'OUVERTURE**

HORAIRES D'HIVER (du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril)

Lundi: 9h-12h et 13h30-16h30

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre)

Lundi: 9h-12h et 13h30-16h30

**Jeudi**: 13h30-16h30



# **DÉCHETS ACCEPTÉS**

FERRAILLE	
CARTONS	
HUILE DE VIDANGE	GRATUIT
HUILE DE FRITURE	
<b>DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES</b> (piles, batteries, néons, lampes fluo, cartouches d'encre)	
TOUT VENANT	28.10 €/m³
GRAVATS	8,70 €/m³
DÉCHETS VÉGÉTAUX	8,90 €/m³
PALETTE - BOIS	2,80 €/m³
<b>DÉCHETS SPÉCIAUX</b> (acides et bases, produits pâteux, solvants liquides, bombes aérosols, produits de jardinage / phytosanitaires)	2,70 €/kg



### **DÉCHETS REFUSÉS**

PNEUMATIQUES, CARCASSES DE VOITURE

**BOUTEILLES DE GAZ** 

**ORDURES MENAGERES** 

**AMIANTE** 

#### INFOS PRATIQUES

APPORT MAXIMUM

2 m³ par jour pour les gravats.

3 m³ par jour déchets banals (carton, ferraille, bois, tout venant) 20 kg par jour pour les déchets spéciaux.

CONDITIONS D'ACCÈS

Résider ou avoir un chantier sur le territoire et être titulaire d'une carte d'accès.

PROFESSIONNELS EXTERIEURS AU SYNDICAT ACCEPTÉS
Oui, quand il y a un chantier sur le territoire, à condition d'être
titulaire d'une carte d'accès.



Mise à jour : Octobre 2016

Loiret